



Objet : Campagne d'adhésion 2021-2022 à l'association Groupe Médiation-NET

« Mesdames, Messieurs,
Chers, chères collègues,
Chères amies, chers amis,

Le 27 juillet 2021, cela a fait 1 an déjà que vous m'avez porté à la présidence de Médiation-NET.

Depuis, un certain nombre d'évènements se sont produits, notamment la crise sanitaire qui nous a empêchés de nous retrouver, mais aussi des transformations statutaires et juridiques qui ont radicalement changé nos instances et notre organisation interne.

Ainsi, le 15 décembre 2020, avec l'accord du Conseil d'Administration, nous avons transformé « Médiation-NET » en « Médiation-NET Consommation » et nous avons créé une nouvelle association « Groupe Médiation-NET ». Depuis, nous avons transféré toute l'histoire, les compétences et les savoir-faire de Médiation-NET vers Groupe Médiation-NET, ne conservant au sein de Médiation-NET Consommation que ce qui était nécessaire pour clôturer la médiation de la consommation.

C'est donc aujourd'hui en qualité de Président de l'association Groupe Médiation-NET que je prends attache auprès de vous toutes et tous.

J'ai donc le plaisir de lancer, aujourd'hui, l'appel à adhésion 2021-2022 à l'association Groupe Médiation-NET. Votre adhésion sera pour la période 2021 + 2022.

Il est temps après cette année difficile de poursuivre nos activités qui font notre raison d'être, de nous retrouver, de vous présenter nos avancées et nos difficultés, de vous partager nos projets et les moyens que nous mettons en place pour y parvenir avec vous.

En quelques mots, les principaux projets 2021-2022 en cours sont et seront au moins : Développement d'une offre en médiation territoriale, poursuite de la relance du centre de médiation, communication et réseaux sociaux, nouvelle convention d'engagement entre l'association et chaque médiateur ou médiatrice, nouvelle répartition de facturation des médiations, mise en œuvre d'une équipe opérationnelle de gestion / développement du centre de médiation et de relation avec les médiateurs...

À la rentrée et en fonction de la situation sanitaire, nous organiserons une rencontre physique ayant pour objectif de nous retrouver, d'échanger sur notre plan stratégique tout en vous détaillant les moyens pour le mettre en œuvre. Ce sera aussi l'occasion de vous présenter notre nouveau site internet.

Chères vous toutes et chers vous tous, en cette période de l'histoire, plus que jamais, la Médiation sera une alternative aux règlements des conflits entre les hommes et les femmes de ce monde.

C'est un changement de culture et je sais que nous avons toutes et tous conscience de l'importance de ce que nous faisons tant dans la « pollinisation » que dans la prise à bras le corps de l'océan de médiations à venir. Certains d'entre nous sont des pionniers, je me réjouis que leur travail de défrichage, depuis tellement d'années, produise des résultats et qu'ils puissent passer le relais en nous accompagnant en sachant le travail accompli, très bien accompli.

Nous aurons prochainement l'occasion de reparler de tout cela et surtout, de participer à cette formidable aventure humaine !

D'une manière très pratique, vous trouverez ci-joint les conditions d'adhésion. **Pour adhérer, il vous suffit de répondre au mail reçu** en spécifiant les informations demandées (Prénom / NOM / mail / téléphone / localisation) puis de nous transmettre un chèque au nom du « Groupe Médiation-NET » ou un virement vers le compte bancaire de l'association (cf. RIB joint).

À très bientôt et avec toute ma sympathie, bien amicalement... »

Yves BAILLEUX-MOREAU, président de l'association Groupe Médiation-NET